

ture, de l'amélioration du bétail, de l'introduction d'instruments aratoires perfectionnés et de ses bâtisses admirables, le tout sous l'habile direction d'un agent de M. Prie. Cette ferme serait suffisante pour donner de bonnes leçons à ceux qui vont la visiter, M. Joseph Perrenut, rédacteur de la *Revue Agricole*, dans une visite qu'il fit au Saguenay en 1864 disait de cette ferme: " M. Blair, l'agent de la maison Prie, donne l'exemple de la meilleure culture; par l'importation d'animaux de choix, cet agent a contribué depuis quelques années à améliorer considérablement le bétail dans cette localité."

S'il y a treize ans M. Blair méritait de semblables éloges, il est facile de se faire une idée des progrès réalisés depuis sur cette ferme, surtout lorsque celui qui la dirige n'a laissé passer aucune occasion d'en améliorer la culture et d'en perfectionner le bétail. J'ai visité cet établissement il y a trois ans, et j'ai été tellement enchanté de tout ce que j'y avais vu, que j'avais pris la résolution de faire une culture comme M. Blair, tant j'avais trouvé beaux les animaux, bâtisses, instruments, clôtures, etc; mais pour égarer ou plutôt pour avoir une ferme et suivre en tous points la culture de M. Blair, il m'eût fallu des capitaux. Ma bourse étant à sec, je pouvais facilement me convaincre que je ne pourrais y arriver; y songer est égalé le rêve de la grenouille qui voulait se faire aussi grosse qu'un bœuf; j'en aurais crevé à la peine.

S'il faut beaucoup d'argent pour acheter de beaux animaux afin d'en améliorer les races, s'il en faut aussi beaucoup pour se procurer d'instruments aratoires, il est une chose que l'argent ne peut faire seul; c'est de pouvoir tenir sa propriété dans un état de fertilité satisfaisante, et sous ce rapport la ferme modèle du Saguenay est une preuve de l'intelligence et des connaissances agricoles de son directeur.

Une autre ferme modèle dont il est de mon devoir de mettre en scène, et qui a toujours attiré l'attention du public, c'est la ferme du Collège de Ste. Anne, à laquelle les élèves de l'école d'agriculture de Ste. Anne prennent tous part aux travaux qui s'y font. Comme élève il peut m'être permis d'en dire quelque chose, sans crainte d'être taxé d'exagération ou vouloir jeter de la poudre aux yeux des incrédules ou des destructeurs de nos écoles; ceux-ci n'auront qu'à venir visiter pour se convaincre que je suis dans le vrai.

Cette ferme a deux buts distincts: celui de former les élèves à une bonne et saine culture, par l'enseignement théorique; puis de démontrer par la pratique qu'une culture raisonnée est la base du progrès. Je m'approprierai d'avantage sur ce dernier exemple pour atteindre le but que je me propose.

Avant que la ferme de Ste. Anne fut devenue la propriété du Collège, elle n'était pas, sous le rapport de la production, ce qu'elle est à présent au dire des anciens propriétaires; on n'y voyait pas des champs de blé comme aujourd'hui, et pourquoi cela? C'est que ceux qui les ont précédés lui avaient trop demandé de ces récoltes. Quelques années avant l'acquisition par le Collège, cette terre ne donnait qu'un rendement très-médiocre, elle était ce qu'on peut appeler une terre ingrate pour le blé. Aujourd'hui, d'un minot la semence en blé, on peut obtenir le rendement de treize minots. Il y a dix ans à peine, de la même semence on pouvait en obtenir que cinq minots. Nous devons avouer que la culture n'appauvrit pas lorsqu'on double le produit d'une terre en améliorant la culture des champs. Outre l'amélioration des champs, on a aussi amélioré le bétail, qui est une des principales branches de l'exploitation agricole. Nous pouvons dire que la ferme de Ste. Anne a parfaitement atteint le but pour lequel elle était destinée.

Tout ce qui s'y fait est constamment sous les yeux des visiteurs. C'est donc un livre toujours ouvert au public; chacun peut y lire pour apprendre soit à imiter ce qui est bien, soit à éviter ce qui est mal. Les expériences ne donnent pas toujours de bons résultats, mais elles instruisent pour l'avenir.

Pour nous, colons du Saguenay, qui n'avons pas comme eux affaire à un sol appauvri, il semblerait superflu de suivre en tous points la culture de cette ferme-école. Ce que je veux d'abord prouver c'est que si cette ferme, sous l'habile direction des MM. du Collège a vu enrichir son sol, à plus forte raison pouvons-nous conserver le nôtre. C'est là le principal but de mon étude. J'espère que mes observations recevront l'accueil de nombreux lecteurs.

de la Gazette des Campagnes.

*Des sols* — Emprions-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité: Telle est la devise que nous lisons en tête de votre *Gazette*, et qu'on répète partout afin d'encourager les jeunes gens à se fixer sur le sol et à transformer en paroisses les grandes et encore nombreuses forêts de notre Canada.

La première chose et la plus importante à étudier pour celui qui va chercher ailleurs que dans sa paroisse natale une terre pour alimenter ses bras et son courage, est certainement l'étude de la composition du sol.

Comme le Lac St. Jean offre de grands avantages aux colons qui vont s'y fixer, ces derniers me sauront gré peut-être d'une petite étude sur le sol de cette partie du pays. Par une connaissance parfaite du sol que nous devons exploiter, nous pouvons plus facilement lui donner ce qu'il a besoin afin de le conserver plus généreux.

Je n'entrerai pas dans tous les détails auxquels la géologie nous fait passer dans l'étude de la composition du sol. Que nous importe la proportion de telle ou telle substance à peine perceptible en piochant et qu'on ne verra jamais en labourant? Je laisserai aux géologues le soin de nous donner les quantités de sulfate, nitrate, carbonate et tant d'autres qui ne sont connus que de ces savants: pour moi je classerai le sol du Lac St. Jean en deux grandes catégories qui sont les *sables gras* et les *terres franches*.

Outre ces deux espèces de terre, nous trouvons différentes variétés d'autres terres, mais je crois que la différence n'est pas assez grande pour sortir des règles des catégories précédentes, si l'on en excepte une petite étendue de terre magnésienne dans les limites de la paroisse de St. Prime. L'étendue de cette terre magnésienne est d'environ un mil de longueur sur douze ou quinze arpents de profondeur, étendue tellement petite que si l'on compare celle de bonne qualité, elle ne formerait pas un millième même de l'étendue de bonne terre contenue dans cette paroisse. Je puis donc dire avec raison que le sol du Haut-Saguenay appartient aux deux classes de terres mentionnées plus haut. Le *sable gras* ne forme pas non plus la majeure partie de notre sol. Sa plus grande étendue repose à la Pointe Bleue ou Notre-Dame du Lac St. Jean, où il longe le rivage du Lac de quatre à cinq arpents, et dans cette partie elle nous fait présent d'une légère couche de roches.

Nous retrouvons encore le *sable gras* sur les bords de la rivière Ass à mi-luan, mais dans une petite étendue et cette fois dépourvue de toutes roches; il en est de même à la rivière Matabichonnan. En général cette terre ne forme pas un centième même de celle qu'on appelle *terre franche*; cette dernière forme la plus grande partie de nos sols, que les agronomes classent comme étant de la meilleure qualité. Comme son nom l'indique, cette terre tient le milieu entre ce qu'on appelle *terre forte* et *terre sableuse*. Elle est très-facile à cultiver: assez perméable, n'exige que peu de fossés. Dans plusieurs endroits, les rades d'égoutement sont suffisantes pour lui enlever la surabondance d'eau provenant de la fonte des neiges et des pluies du printemps. La *terre franche* possède à sa surface une couche d'humus assez considérable pour remplacer l'engrais qu'on ne peut lui confier.

Pris en général, nous pouvons dire que le sol du Lac St. Jean appartient à cette catégorie de *terre franche* dont toutes espèces de grains se plaisent à donner le plus grand rendement.

Si nous examinons un peu plus avant dans le sol, nous trouvons que le sous-sol est le même partout. Ayant eu occasion de creuser à une profondeur variant de 4 à 10 pieds, la terre retirée de cette profondeur était parfaitement de même nature que celle de la surface, lorsque la couche arable était de *terre franche*. Là où la couche arable est en *sable gras* ou en *terre magnésienne*, nous rencontrons de 5 à 6 pouces au-dessous de la surface, et son sous-sol est le même des *terres franches*. C'est ce qui permettra aux cultivateurs qui possèdent de ces terres appelées *magnésiennes*, de les améliorer sans frais en faisant des labours profonds qui sont toujours avantageux sous plusieurs rapports.

Tel est le sol dont nous nous sommes emparés au Lac St. Jean, et le même est offert à celui qui se fixera comme colon dans cette partie importante de la Province de Québec.

A. B. Colm et Agriculteur.

(A suivre.)